



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 JUIN 2025

FINANCES

2025DEL25_Individualisation des subventions exceptionnelles aux associations 2025_1

Le 2 juin 2025 à 19h30 le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 27 mai 2025, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 21
- Votants : 22

Secrétaire de séance : Thierry CAYRE

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Camille DEMAZURE, Emilie DELPOUX, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Georges MASSON, Patrick SIRVEN, Patrick GARNIER

Membres excusés qui ont donné pouvoir :

Dalila GHODBANE pouvoir à Benoît JALBY

Membre(s) absent(s) :

Béatrice ALAUX, Nathalie COUVREUR, Christophe TAUZIN, Vincent MARTY, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Le quorum est atteint.

Il est rappelé que le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

Aussi, afin de soutenir et d'aider les associations, vecteurs d'intégration, de mixité et de cohésion sociales, la ville de Saint-Juéry accorde des subventions aux associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général.

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la vie associative, en plus des subventions de fonctionnement versées à certaines associations, la ville souhaite pouvoir verser des subventions pour un projet ou évènement spécifique à certaines associations qui en font la demande.

Il est proposé d'octroyer aux associations suivantes, les subventions ci-après :

Nom de l'association	Evènement/Projet	Montant de la subvention
OMEPS	Journée nature du 3 avril 2025	350€
OMEPS	Basket adapté du 22 janvier 2025	400 €
SJO Cyclisme	Rencontre inter-régionale des écoles de vélo 01 mai 2025	600 €
SJO Cyclisme	1 ^{ère} étape du tour du Tarn cadet 30 mars 2025	600 €
Lo Capial	Trail des forgerons en date du 23 mars 2025	1000 €
SJAO Rugby XV	Montée en fédérale 3	4200 €
Moto sport exigence	Championnat de France Superbike	500 €
Bonsaï club de l'albigeois	Congrès national Mame Sohin du 10 et 11 Mai	200 €
Chorale Assou Lezert	Concert de Noël 2024	300 €
Passion Auto Tarnaise	Championnat OpenBike 25 Occitanie du 26 avril 2025	500 €

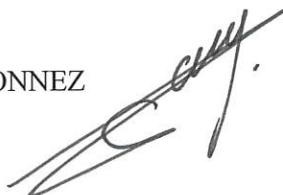
LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERER

ATTRIBUE les subventions exceptionnelles pour un projet ou évènement spécifique aux associations citées précédemment.

A l'unanimité des membres présents

Le maire,

David DONNEZ




Le secrétaire de séance

Thierry CAYRE



*Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.
Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr*